

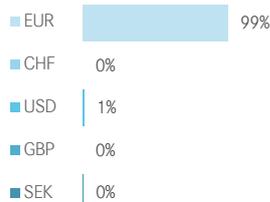
OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment est de maximiser le rendement de l'investisseur sur le long terme (minimum 5 ans) par une sélection active d'actions de sociétés à petite et moyenne capitalisation, essentiellement européennes. La période d'investissement recommandée est de 5 ans.

La politique d'investissement intègre une diversification accrue des risques, un processus de construction de portefeuille rigoureux et un haut niveau de flexibilité et de réactivité des décisions d'investissement. Ce processus de sélection est fondé sur l'analyse fondamentale du gérant qui identifie les sociétés affichant une tendance de croissance durable dans le temps et évalue leur qualité, principalement définie par une bonne génération de flux de trésorerie, une marge élevée et durable, un bilan solide, des dirigeants dont le track record démontre la qualité managériale des sociétés sélectionnées, et un positionnement fort sur leur marché. Le gérant accordant en plus une importance primordiale à la valorisation, son style de gestion peut être assimilé à une stratégie de type « GARP » (Growth At a Reasonable Price), qu'il définit selon ses propres critères.

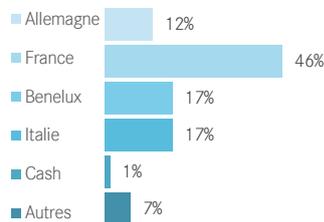
Le compartiment est classé Article 6 du règlement SFDR. Le compartiment ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

RÉPARTITION PAR DEVISE



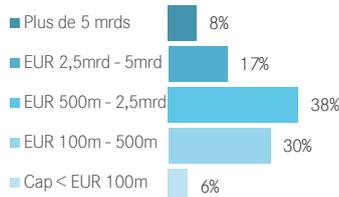
Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR PAYS



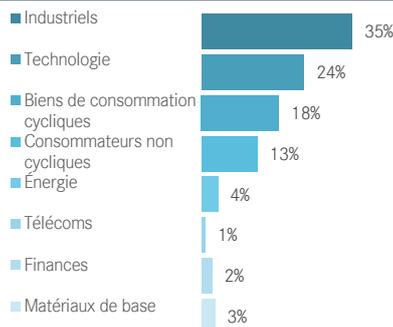
Source : Pure Capital

RÉP. PAR CAPITALISATION BOUSIERE



Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR SECTEUR



Source : Pure Capital

IDENTIFIANT

ISIN :	LU1410420092
VNI au 28-03-24	EUR 89,07
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AuM:	EUR 29,8 millions
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	23-09-16
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Dividendes :	Non, réinvestissement
Montant min. d'investissement :	EUR 5.000.000
Type d'investisseur :	Professionnel et Institutionnel
Niveau de risque SRI :	4
Frais de gestion :	0,50%
Frais courants (dont frais de gestion) :	1,22%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance :	10% (HWM, 8% Hurdle)
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - société luxembourgeoise
Gérant :	Jean-Mickaël Dos Santos
Dépositaire :	CACEIS Investor Services Bank S.A.
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	www.purecapital.eu, Bloomberg, Morningstar, Beama.be

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

TOP 10		Caractéristiques	
Titres	Poids (%)		
EXAIL TECHNOLOGIES	4,44%	Nombre de lignes	73
SWORD GROUP	4,26%	Rendement dividende moyen estimé	2,1%
TINEXTA SPA	3,10%	P/E 2024 ratio moyen	18,7
MERSEN	2,75%	P/E 2025 ratio moyen	13,6
SOPRA STERIA GROUP	2,45%	EV/EBITDA 2023	9,3
ELIS SA	2,40%	Market cap moyenne (en mio)	1.649
ARCADIS NV	2,22%	Croissance EPS	N.A.
ID LOGISTIC GROUP	2,16%		
ALTEN SA	2,11%		
LUMIBIRD	2,09%		
Total Top 10	27,98%		

PERFORMANCES *

Evolution de la VNI en € depuis le lancement (23-09-2016)



Performances par année civile (en e) jusqu'au 28-03-2024



Source : Pure Capital

*Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour le futur. Ce compartiment n'est pas garanti en capital. Avant d'investir, lisez toujours le document d'informations clés (PRIIPS-KID) et le prospectus. Les performances indiquées sont calculées en EUR, sur base de la Valeur Nette d'Inventaire ("VNI"). Dans le graphique d'évolution de la VNI, la valeur de l'indice de référence est rebasée à 100 à la date de lancement du compartiment (23-09-2016).

PRINCIPAUX RISQUES

Risque "actions": les actions fluctuent en valeur, parfois en fonction de facteurs sans rapport avec la valeur de l'émetteur des titres. Le cours peut alors être affecté par des facteurs économiques et conditions de marché telles que la baisse généralisée des cours boursiers ou les conditions affectant certains émetteurs (tels que les changements dans les prévisions de bénéfices).

Risque de crédit: un émetteur peut ne pas être en mesure de respecter ses obligations.

Risque de contrepartie: le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

Risque de liquidité: le compartiment pourrait investir sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend ses positions.

L'impact des risques de techniques financières: l'utilisation de produits complexes tels que les contrats de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements des titres du compartiment.

Risque de taux de change: il en va de l'incertitude du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre à court ou moyen terme.

Risque lié à la gestion discrétionnaire: il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi sur les titres les plus performants à tout moment.

Risque opérationnel : le risque de faute ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

Risque de durabilité: événement ou condition sociale ou environnementale incertaine qui, s'il se produisait, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les actifs du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE DU MOIS

BEST CONTRIBUTORS TO PERFORMANCE

EL.EN SPA	+0,4%
MAIRE TECHNIMONT SPA	+0,27%
BELIEVE SA	+0,19%
SWORD GROUP	+0,19%
NEOEN SA	+0,17%

WORST CONTRIBUTORS TO PERFORMANCE

FRANCAISE ENERGIE	-0,29%
MEDIAN TECHNOLOGIES	-0,28%
PULLUP ENTERTAINMENT	-0,22%
BASIC_FIT NV	-0,20%
NEXI SPA	-0,16%

DISCLAIMER

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au PRIIPS-KID du compartiment avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet www.purecapital.eu. Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus.

La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance.

Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien <https://www.purecapital.eu/legal.html>. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Thierry Léonard, Managing Partner. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfin, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: ombudsman@ombudsfin.be par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne <http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.

Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.